

**Fiche Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec
n° 3 végétation benthique à *Chara* spp.**

3140

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire : Non

Correspondances typologiques

EUR 27 (habitat générique)

- 3140 : Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp.

Cahiers d'Habitats (déclinaison en habitats élémentaires)

- 3140-2 : Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes faiblement acides à faiblement alcalines

Corine Biotope

- 22.44 : Tapis immersés de Characées

EUNIS

- C1.25 : Tapis immersés de Charophytes des plans d'eau mésotrophes

Position phytosociologique (PVF 2)

- Alliance *Charion fragilis* F. Sauer ex Damska 1961

Illustration

Caractéristiques de l'habitat

Description et écologie

Il s'agit de végétations aquatiques pionnières des eaux calmes, peu courantes, riches en matières organiques et pauvres en azote, à pH légèrement acide. Assez pauvres en espèces, à l'instar de nombreuses végétations aquatiques et spécialisées, elles sont caractérisées sur notre site par la présence d'algues d'eau douce de la famille des Characées : *Chara globularis* et *Chara vulgaris*. D'une manière générale, les espèces indicatrices de cet habitat sont annuelles, relativement thermophiles, à développement printanier ou estival, plus rarement automnal, toujours héliophiles.

Ces herbiers de charophytes colonisent les plans d'eau de taille variable, tels que les lacs, les étangs, les mares, les dépendances de fleuves, les fossés, ainsi que les ornières, et les gouilles de tourbières, ou les ruisseaux et rivières à courant faible, etc. Sur le site, ils n'ont été observés à ce jour que dans des mares en contexte tourbeux.

Physionomie et structure

Ces herbiers immergés constituent des végétations mono-, pauci- ou polyclonales, ouvertes ou denses, monostratifiées, de hauteur faible (en l'occurrence, dépassant rarement le niveau de l'eau) et s'inscrivent plus ou moins en mosaïque horizontale ou en sous-strate avec d'autres végétations aquatiques.

Espèces indicatrices de l'habitat sur le site

Chara globularis

Chara vulgaris

Valeur écologique et biologique

Ces végétations peuvent jouer un rôle important dans le fonctionnement des écosystèmes aquatiques (frayères pour les poissons, abri et zones de nourrissage pour les alevins et les larves d'amphibiens et de nombreux invertébrés aquatiques, etc.) et contribuent à la régulation de la qualité de l'eau.

De plus, ces formations ont des exigences écologiques propres qui les rendent très dépendantes de la qualité, de la clarté ou de la permanence de l'eau et de la nature du substrat. Véritable indicateur biologique, la présence de characées témoigne en soi de l'intérêt potentiel du milieu pour des espèces de plantes vasculaires des eaux oligo-mésotrophes basiques à acides, elles-mêmes patrimoniales.

Pour ces raisons notamment, les formations de characées denses ou diversifiées ont une valeur patrimoniale élevée. Dans cette configuration, elles sont devenues rares ou très rares (selon les espèces) et constituent des stations souvent réduites et menacées, en régression à l'échelle régionale.

Habitats associés ou en contact

Ces communautés se développent en pleine eaux, au contact ou en sous-strate des herbiers phanérogamiques enracinés des *Potametea*, ainsi que des végétations des mares tourbeuses à Sphaignes et Utriculaires (*Sphagno cuspidati* – *Utricularion minoris*, 3160-1).

Répartition

Générale

Cet habitat est largement répandu en France, aux étages planitaires à montagnards.

Sur le site

Cet habitat, très ponctuel, est cantonné à deux mares au sein de la tourbière des Rauzes : une mare centrale dans la prairie à Molinie, ainsi que la mare à Utriculaire en bordure de sentier, ainsi qu'au sein d'un fossé sur le secteur Ouest du site des Rébouols. Il occupe de très faibles surfaces (quelques m² au total).

Etat de conservation et tendances évolutives sur le site

Typicité

A l'instar des autres végétations aquatiques, cet habitat naturellement mono- ou paucispécifique et caractérisé par un nombre réduit d'espèces, en lien avec les conditions édaphiques très contraignantes. En outre, les surfaces occupées sur le site sont très réduites. Aussi, il est difficile d'évaluer la typicité de l'habitat. La présence d'uniquelement deux espèces, dont l'une (*Chara vulgaris*) étant plutôt liée aux conditions eutrophes, nous pousse à considérer cet habitat comme ayant une **faible typicité**.

Dynamique

Les formations de characées représentent un stade pionnier et précaire dans la dynamique progressive de la végétation des eaux calmes.

Disposant d'un assez fort pouvoir colonisateur, les characées sont souvent les premières macrophytes à investir les milieux neufs où elles peuvent alors recouvrir des surfaces importantes. Étant par ailleurs peu limités par la profondeur, les tapis de characées peuvent assez rapidement constituer de véritables prairies immergées tapissant le fond des eaux claires stagnantes. La colonisation totale du milieu par une ou plusieurs de ces espèces constitue le stade d'évolution optimal de cet habitat et peut parfois se maintenir durablement dans cette configuration. Cependant, ces espèces, héliophiles sont à plus ou moins long terme concurrencées par les hydrophytes vasculaires immergées ou flottantes, mieux adaptées et plus compétitives. L'immixtion ou la présence de telles espèces, associées ou au contact des tapis de characées, marque ainsi un stade transitoire qui préfigure leur éviction progressive. Cette disparition intervient de manière plus ou moins rapide en fonction de la superficie du milieu, de la permanence ou de la profondeur d'eau, du niveau trophique (acide ou basique) et de la dynamique propre des formations végétales avec lesquelles les characées sont en compétition.

Ainsi, ces végétations évoluent naturellement vers des herbiers de phanérophytes des *Potametea pectinati* en l'absence de perturbation ou de régénération du milieu. Elles peuvent également disparaître, au profit de ces mêmes herbiers, en cas d'eutrophisation et/ou pollution marquée de l'eau. En cas d'assèchement, ces herbiers à Characées peuvent laisser la place à des végétations de niveaux topographiques supérieurs : gazons amphibies pérennes des *Elodo – Sparganion* (3110), annuels des *Cicendion filiformis*, bas-marais des *Caricion fuscae*, prairies oligotrophiles à Molinie des *Trocdarido – Juncenion* (6410)...

Evaluation globale de l'état de conservation

Étant données la faible typicité, faible surface et représentativité de l'habitat sur le site Natura 2000, sans oublier son caractère pionnier et précaire, son état de conservation est considéré comme **défavorable inadéquat**.

Responsabilité du site

En dépit de l'état de conservation de l'habitat sur le site et de sa faible représentativité, le rôle biologique et écologique de cet habitat est à souligner. De fait, le site Natura 2000 porte une **faible responsabilité** quant à son maintien. Il faut noter que l'habitat est relativement fugace et n'avait pas été identifié lors du premier DOCOB.

Facteurs d'influence, menaces

Ces végétations sont principalement menacées par l'eutrophisation par pollution des eaux d'alimentation ; le drainage des zones humides ; le comblement des dépressions inondables. Une gestion pastorale inadaptée (piétinement excessif, notamment lors de l'abreuvement des bêtes) peut aussi entraîner une dégradation de l'habitat.

Potentialités de production économique

Les potentialités de production sont nulles pour ce type d'habitat.

Objectifs de gestion conservatoire et préconisations

De manière générale, la préservation de l'habitat nécessite le maintien de conditions hydrologiques (alimentation en eau suffisante) et trophiques (maintien du caractère oligotrophe à mésotrophe) favorables. On veillera également à préserver l'intégrité des berges face aux éventuelles perturbations zoo- ou anthropogènes.

Comme évoqué plus haut, en conditions stables d'une année à l'autre, ces végétations pionnières ont tendance à laisser la place à d'autres végétations phanérophytiques plus compétitives. Elles peuvent donc être amenées à disparaître de façon tout à fait naturelle. Le maintien de ces végétations à l'échelle d'un complexe tourbeux (site de la tourbière des Rauzes) voire à l'échelle du site Natura 2000 pourrait être assuré sur le moyen/long terme par la régénération de certains secteurs tourbeux longuement inondés voire la création de nouveaux secteurs favorables (mares et gouilles).